



Délibération n°2025/37

COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 23 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 décembre 2025, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 19 décembre 2025, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mmes FELICETTI – CHARREAU – MARET – CHARDON – ROGER - MM.
DESCHAMPS – MORI - FAUCHER – TROLIO – LEFORT – LANTERNAT - BLAZQUEZ

Absents excusés : Mme GADBOIS pouvoir à M. LEFORT
Mme ASLOUDJ – M. VALDEVIT

Absents : Mmes LACOINE - EL JAMI - M. ROYNEL

Secrétaire de séance : Michel TROLIO

LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Madame la Maire annonce la possibilité d'augmenter les loyers 2026 suivant la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE

Considérant le souhait de ne pas avoir de logement vacant

Considérant le coût de la vie élevé

Le Conseil après en avoir délibéré propose de ne pas augmenter les loyers pour l'année 2026 suivant les indices de l'INSEE.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

La Maire de Frignicourt,

Annick FELICETTI

